

LES 3 TYPES DE PROJETS DANS LE SECTEUR DE L'ANIMATION SOCIALE AVEC LES PERSONNES ÂGÉES

Une animation qui contribue à la recherche d'un projet de vie •

Nous aborderons trois niveaux de construction : l'aspect institutionnel, la focalisation sur la personne âgée et la mise en acte :

- le premier niveau, institutionnel, correspond à ce que nous pouvons appeler le « **projet institutionnel d'animation**, à ne pas confondre avec le projet institutionnel tout court, plus large que le précédent car il rassemble l'ensemble de projets régulant la vie institutionnelle. C'est ce type de projet institutionnel qui est demandé dans les conventions tripartites, il précise les éléments que l'institution met en place pour favoriser la réalisation des deux niveaux suivants. Succinct, il ne contient ni l'aspect méthodologique ni la démarche qualité.
- le deuxième niveau est centré sur la personne âgée et prend en considération la construction de différents éléments **du projet de vie** de chaque personne. Il part des attentes et des souhaits de la personne devenue « résident » et définit des éléments de projets de vie. il est donc essentiel de ne pas les confondre avec les besoins dont il se sépare au niveau des réponses apportées. Les supports de ce projet personnel de vie varient selon les établissements et les services qui le pratiquent, et selon les auteurs. On trouve ainsi, parmi les appellations les plus courantes, « fichier de vie du résident », « fiche d'évaluation initiale », « dossier vie sociale », « fiche de souhaits », « dossier d'élaboration de projets individuels », « cahier des attentes ». Ce type de travail est encore trop peu pratiqué dans les établissements gérontologiques, mais il apparaît de plus en plus comme un élément essentiel et indispensable pour les années à venir ;
- le troisième niveau est celui de l'**action**, mais de l'action réfléchie, adaptée à la personne, ayant du sens pour elle. Il s'agit d'une **véritable démarche d'animation** dans la pratique d'un projet d'animation précis, qui doit répondre à un des souhaits de vie de la personne, à un de ses éléments de projet de vie.

Articulation entre projet institutionnel, projet de vie et projet d'animation

Intérêt d'une articulation

Le projet institutionnel comprendra, comme tout projet, deux types d'objectifs :

- **des objectifs généraux** (ou lignes directrices ou d'orientation) qui détermineront les orientations que l'établissement s'engage à prendre pour faciliter l'élaboration d'éléments individuels de projets de vie pour les personnes âgées, les conditions de vie et les projets d'animation qui doivent répondre aux souhaits et attentes et concrétiser les éléments de projets de vie ;
- **des objectifs opérationnels** qui précisent les orientations (ou objectifs généraux). Comme dans tout projet, ces objectifs opérationnels seront précis, mesurables, quantifiables, évaluables avec, bien sûr, les éléments précisant leurs conditions d'application (moyens structurels, financiers, techniques, matériels, moyens humains, leur situation dans le temps de la période contractuelle de la convention...). Ils seront articulés entre eux pour tendre vers la concrétisation de l'objectif général. Ces objectifs opérationnels très concrets seront liés à la situation particulière et unique de chaque structure, de ses résidents et de ses acteurs. Ils sont donc propres à chaque établissement. Ils ne peuvent en aucun cas être bons ou mauvais dans l'absolu. Ils sont simplement cohérents ou non avec l'objectif général, adaptés ou non à la situation.

On aura par ailleurs démontré qu'un projet de vie se situe transversalement au projet institutionnel, et non parallèlement. Cette transversalité présuppose qu'en amont se situe le projet institutionnel, définissant ses objectifs dans lesquels apparaissent des moyens et une ébauche de valeurs. Ce sont là deux éléments qui alimentent le projet de vie. Dès lors, ce sont bien des liens qu'il faut construire entre ces deux projets, des liens d'opérationnalité, de complémentarité et d'évaluation. Si le projet institutionnel apparaît dans son essence totalement matérialiste, le projet de vie précise, quant à lui, les modalités humaines de cette matérialité. **Le projet d'animation apparaît de ce fait en filigrane comme levier du projet de vie, focalisant un des aspects essentiels de ce projet de vie, à savoir des moyens formalisés pour mobiliser la personne âgée sur un certain nombre de centres d'intérêts qui lui donneront (ou redonneront) une envie de vivre.**

Extraits de : Vercauteren, R. & Hervy, B. (2007). Chapitre 6. Méthodologie de l'animation. Dans : , *L'animation dans les établissements pour personnes âgées: Manuel des pratiques professionnelles* (pp. 156-176). Toulouse, France: ERES.